



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

<http://aspona.free.fr>

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Compte rendu d'activité pour l'année 2011

En 2011 le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 18 juin 2011 à 17h Salle du Louvre à Menton.

Trois bulletins de 4 pages ont été envoyés aux adhérents. Un article sur le travail de l'ASPONA est paru dans la presse, également une interview télé sur FR3.

Les principales interventions de l'ASPONA en 2011 furent :

Travaux plage du Buse à Roquebrune

En juin 2010, plage du Buse, des travaux ont commencé sans autorisation sur le Domaine Public Maritime. Un riverain de cette plage, accessible uniquement à pied, avait fait débarquer d'une barge une pelleteuse pour faire une tranchée destinée à alimenter en eau de mer sa piscine. Un constat d'huissier établissait que les travaux avaient été faits sans autorisation et de plus sur un herbier de posidonies. Les travaux ont été arrêtés 15 jours puis un mail de la Préfecture permettait au Maire de Roquebrune d'autoriser la reprise des travaux. Surprenante procédure d'urgence qui a permis la pause de béton sur un herbier de posidonies ... Plusieurs adhérents sont inquiets de la présence de plots en béton qui recouvrent le tuyau de pompage d'eau de mer. Ils nous ont envoyé des photos pour le prouver. Des correspondances échangées avec la mairie de Roquebrune et la Préfecture sont consultables sur le site de l'ASPONA http://aspona.free.fr/actions/buse/ete_2011.html

Projet d'un Hôtel 5 étoile dans la coulée verte du PIAN à Menton

Depuis son existence, l'ASPONA demande la préservation des rares coulées vertes qui vont de la mer à la montagne et qui existent encore comme à St Roman (Roquebrune) ou Garavan (Menton).

L'urbanisation continue du front de mer à Garavan est cassée par une bande de verdure qui descend du Berceau à l'oliveraie du Pian (parc départemental) et arrive le long du stade Rondelli jusqu'à la promenade du Soleil et à la mer. Monsieur le Maire de Menton a délivré le 8 juillet 2011 un permis pour la construction d'un complexe hôtelier de très grand luxe. Les plans du permis que nous avons eus montrent l'importance du bâtiment qui de la mer ou de la promenade du soleil cassera la coulée verte. De plus, on ne verra plus la mer depuis une bonne partie du Pian. L'ASPONA a donc fait étudier le permis par son avocat et lui a demandé de déposer un recours gracieux au Tribunal Administratif, recours fait conjointement avec l'association MHPF. Puis, le 28 décembre 2011, un recours en annulation sur le fond. Plus de quinze autres recours ont été déposés dont un recours en urgence suspensif que la mairie a attaqué en Conseil d'Etat. Nous avons donc fait étudier le dossier par un avocat en Conseil d'Etat à Paris. En juillet 2012, notre avocat a reçu le mémoire de l'avocat de la mairie de Menton qui actuellement est à l'étude.

La totalité des frais de procédure engagés par l'ASPONA a été payée sur nos réserves financières alimentées uniquement par les cotisations de nos adhérents. A chaque assemblée générale le budget est présenté puis validé par la Préfecture. Nous ne recevons aucune subvention.

Chemins

Nous travaillons sur deux dossiers, le chemin de Menton qui va du vieux Roquebrune à Carnolés et le GR52 de St Agnès à Monti

Mouillages forains sur les posidonies de Cabbé

De plus en plus de bateaux mouillent pour un ou plusieurs jours devant Cabbé entre le Cap Martin et Monaco. On y trouve les dernières plages naturelles du Mentonnais (il en reste un autre tout petit morceau entre le port de Garavan et la frontière). L'herbier de posidonies y est encore dense, l'ASPONA en avait fait faire le constat en 1990 pour éviter la construction d'un port et d'un ensemble immobilier.

Deux balisages existent actuellement : l'un délimite la bande des 300 m pour protéger les baigneurs, l'autre délimite l'une des deux réserves marines gérées par le Conseil Général des Alpes Maritimes. Aucun n'est respecté. L'été, la baie est envahie par les bateaux. Une ancre marine laboure 1 m², plus si le bateau est une grosse unité comme c'est de plus en plus fréquent. Mais la chaîne, de par son mouvement pendulaire, fait encore plus de dégâts.

A travers de nombreux courriers nous avons demandé qu'en plus de la bande des 300 m le balisage incorpore l'herbier de posidonies, qu'une surveillance plus sérieuse de la réserve marine soit faite et que des corps morts fixes soient mis en place avec obligation aux bateaux de s'y amarrer. http://aspona.free.fr/actions/bateau_plage/index.htm

Une zone Natura 2000 mer est en cours de création, nos élus traînent les pieds. L'ASPONA a été invité en juin 2011 et se sentait bien seule à défendre la vie marine. Monsieur JC Guibal y a été élu en tant que président du comité de pilotage. La Méditerranée est en danger, **localement nous devons agir.**

Aide aux adhérents

Comme chaque année nous avons aidé des adhérents ayant des problèmes d'environnement. Notre rôle n'est pas de régler des problèmes entre riverains ou d'aider à la valorisation d'un terrain pour transformer un espace vert en lotissement de villas avec piscine mais de défendre l'environnement d'adhérents contre des projets qui ne respectent pas les lois.

PLU de Ste Agnès

Les POS Plans d'Occupation des Sols devraient être remplacés par des PLU Plan Local d'Urbanisme depuis la loi SRU de 2000 rectifiée en 2010 par le Grenelle de l'environnement 2010. Dans le canton il n'y a que la commune de Ste Agnès qui ait élaboré et mis en enquête publique son PLU. Jean et Adriano l'ont consulté et ont constaté l'augmentation des espaces verts et ont porté leurs remarques sur le cahier d'enquête.

Castellar

Un olivier centenaire menacé, un PLU en élaboration, la transformation de la place du village ... Nous suivons les travaux.

Natura 2000

Participation à une réunion en Juin 2011 mais depuis plus rien.

Relations suivies avec d'autres associations

Nous entretenons régulièrement des échanges avec CESAM (Caps et Sentiers des Alpes-Maritimes) et le GIR Maralpin. Nous avons aidé d'autres associations comme celle de Peille. Nous cotisons également au WWF (Fond mondial pour la nature).

Site de l'ASPONA

Le site est régulièrement mis à jour. On y trouve à la fois les dossiers en cours avec de nombreuses photos, des documents de la vie de l'ASPONA (bulletins, compte rendus d'AG, lien sur des émissions télé, histoire de l'Association,) et quelques dossiers. De plus en plus d'adhérents nous envoient des courriers et des photos qui alimentent le site.